

**COMITE SYNDICAL DU MARDI 26 MARS 2024  
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à 18H40, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 20 mars 2024

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 21

Pouvoirs : 5

Secrétaire de séance : BOUDENS David

DELIBERATION	OBJET	VOTE
D2024-03-06	Approbation du compte de gestion 2023	Unanimité
D2024-03-07	Approbation du compte administratif 2023	Unanimité
D2024-03-08	Affectation du résultat de l'exercice 2023	Unanimité
D2024-03-09	Approbation du budget supplémentaire 2024	Unanimité
D2024-03-10	Recours à un contrat d'apprentissage	Unanimité
D2024-03-11	Titres restaurant : revalorisation de la valeur du titre	Majorité (24 voix pour et 2 voix contre)

Le Secrétaire



David BOUDENS

Le Président,



Christian MALANDIT-SALLAUD